

CHARTRE



Le jardin des Grelinettes, est un espace vert situé dans la ville. Facteur de **biodiversité** et de **lien social**, il s'inscrit dans une démarche **locale de développement durable**. Autour de lui, les habitants s'unissent pour inventer de nouvelles manières de faire et de vivre la ville. Il est avant tout un **lieu de vie**, de **rencontre** et de **partage**. Des activités de **jardinage** sont bien sûr au centre de cette **vie sociale**. Le projet de jardins partagés s'est construit en concertation avec les velauxiens. Un groupe de travail composé d'habitants, souhaitant s'impliquer, s'est régulièrement réuni depuis l'automne 2016 et a élaboré la présente charte.



1

SOLIDARITÉ & LIEN SOCIAL



Le Jardin des Grelinettes est un lieu d'initiatives citoyennes, favorisant les rencontres et le lien social entre habitants de tous âges, de toutes cultures et de toutes origines.

Nous nous engageons à :

- **FACILITER** la rencontre des habitants à travers les rapports conviviaux
- **RENFORCER** une appropriation dynamique et responsable de l'espace public par une forte implication des habitants
- **SUSCITER** un rapport à la nature placé sous le signe du partage et du plaisir de se retrouver



2

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Les jardins seront cultivés selon des principes d'agricultures durables favorisant au maximum la vie du sol et la biodiversité, dans le respect de l'Homme et de l'environnement.

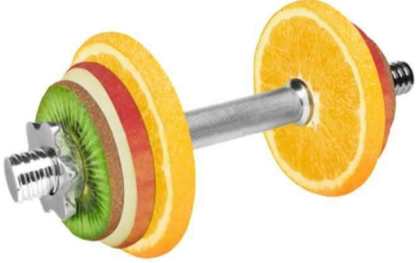
Nous nous engageons à :

- **PRIVILEGIER** l'activité biologique du sol
- **RECYCLER** au mieux les déchets organiques et inorganiques
- **OPTIMISER** l'usage de l'eau
- **FAVORISER** la biodiversité qu'elle soit issue des variétés végétales domestiques ou du milieu naturel
- **METTRE** en place des projets exemplaires du développement durable
- **SENSIBILISER** les enfants au respect de l'environnement auprès des écoles et également lors des visites



3

SANTÉ & ALIMENTATION



Le Jardin des Grelinettes contribue au bien-être de la personne (activité physique, plaisir de jardiner...) et permettent l'accès à une alimentation de qualité.

Nous nous engageons à :

- **UTILISER** uniquement des produits sains pour la santé (aucun produit nocif)
- **EXERCER** le jardinage avec plaisir et dans la bonne humeur
- **CONSOMMER** la production du jardin



4

CONVIVIALITÉ



Au cœur du Jardin des Grelinettes des espaces de convivialité favorisent les échanges.

Des manifestations ouvertes à tous sont organisées régulièrement dans ces lieux.

Nous nous engageons à :

- **AMENAGER** dans le jardin un espace convivial pour les jardiniers et les visiteurs
- **ORGANISER** au cœur des jardins des événements ouverts à tous



5

AMELIORATION DU CADRE DE VIE



En participant au jardin, les habitants-jardiniers contribuent à l'image de la ville et participent activement à la qualité du cadre de vie de tous.

Nous nous engageons à :

- **AMENAGER** et **ENTRETENIR** le jardin en tenant compte de l'environnement et du voisinage
- **CREER** une continuité écologique au sein du tissu urbain



6

CITOYENNETÉ



Le Jardin des Grelinettes est un moyen pour les habitants de participer à la vie de la ville et ainsi contribuer à une action citoyenne.

Nous nous engageons à :

- **CREER** des espaces d'initiatives citoyennes, supports d'innovations sociales et urbaines, et d'apprentissages à la coopération

